

# FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

ÉDITO 

SOMMAIRE 

## MENU UNIQUE POUR LA PROCESSIONNAIRE DU PIN



Septembre, les chenilles processionnaires du pin s'activent et prélèvent ce qu'il y a de meilleur pour elles sur un Pin maritime. © Polleniz

Les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous. Plein d'énergie, nous avons repris nos activités automnales, bien décidés à refaire le monde. Nous ne sommes pourtant pas les seuls à vouloir changer les choses. La Processionnaire du pin a décidé elle aussi de poursuivre son développement. A partir de fin août, elle vit son cycle larvaire. Pour cela, les jeunes chenilles ont besoin de se nourrir. Elles se jettent sur nos pins et vont leur refaire un costume en consommant leurs aiguilles. Vêtues de vert, les branches prennent progressivement une couleur brun clair prématurément automnale. Comment éviter ce paysage de désolation ? C'est la thématique principale de ce numéro du Flash sanitaire.

Les temps approchent pendant lesquels nous procéderons aux récoltes dans nos potagers ou dans la nature. Remplir sa brouette de potirons et autres « courges », son panier de champignons ou de châtaignes, est un bonheur toujours renouvelé. Il y a cependant quelques petits conseils à suivre pour éviter quelques désagréments qui pourraient troubler la fête. Nous vous donnons quelques sources d'informations pour les éviter.

Et si la période des floraisons est terminée, au grand soulagement des personnes allergiques aux pollens, un bémol doit être apporté car nous sommes toujours dans la phase d'émission de pollens de l'Ambroisie à feuilles d'armoïse. Le public concerné ne doit pas baisser la garde.

- Propos de saison :  
La Processionnaire du pin refait son show
- Conseils sanitaires de prévention
- Gestion des chenilles en automne
  - La lutte mécanique
  - Le piégeage des chenilles
  - La lutte microbiologique
- Actualités diverses
  - N'appuyez pas trop sur le champignon
  - Piquez-vous pour faire le bon choix
  - L'habit ne fait pas toujours le moine
- Rubrique pollinique : l'ambroisie s'exprime encore



POLLENIZ

9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045  
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Mail : [polleniz@polleniz.fr](mailto:polleniz@polleniz.fr)  
[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

**POLLENIZ est reconnue**  
**Organisme à Vocation Sanitaire**  
(Arrêté ministériel du 19 décembre 2019)

N°85 — septembre 2021

## La Processionnaire du pin refait son show

Chez les insectes lépidoptères, le cycle biologique se décompose en quatre phases successives : la phase adulte caractérisée par les papillons, la ponte des œufs, la phase larvaire comprenant cinq stades de chenilles différenciés (L1 à L5), se déroulant de mi-août à décembre, et la phase nymphale qui correspond à la transformation des chenilles en chrysalides. Actuellement les stades larvaires majoritairement constatés sont les L2, mais des stades plus avancés (L3-L4) ont également été observés alors que des papillons volent encore. Cela illustre les décalages de cycles importants de cette espèce.

Outre les dommages causés aux végétaux (pins et cèdres) par l'ingestion des aiguilles (fragilisation des arbres, croissance ralentie, sensibilité aux attaques d'autres insectes xylophages), la Processionnaire du pin est connue pour ses risques sanitaires. Ses poils microscopiques possèdent des propriétés urticantes, à partir du stade L3, parfois à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées, ainsi que chez les animaux. Ces effets sur la santé n'impliquent pas toujours un

contact direct avec les insectes : les poils urticants restent présents à proximité des nids, même quand les chenilles ne sont plus là.



Pin attaqué par les chenilles de la Processionnaire du pin. Jeune chenille photographiée mi-septembre. © Polleniz

## Conseils sanitaires de prévention

Les premières mesures de prévention consistent à limiter les expositions aux poils microscopiques des chenilles :



Atteinte urticante sur la nuque par la chenille processionnaire du pin.  
© [www.lamesangeverte.com](http://www.lamesangeverte.com)

- Eviter de rester sous ou près des arbres colonisés. Ne pas toucher les chenilles ni les nids (cocons blancs caractéristiques) ;
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, de casquettes ;
- Eviter de faire sécher du linge sous des arbres contenant encore des nids ;
- Ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol ou au contact des chenilles. Veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations ;
- Arroser soigneusement les zones contaminées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact ;
- Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.

En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, prendre une douche et changer de vêtements.

En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consulter

rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.

Vos animaux sont également sensibles aux poils urticants des chenilles et peuvent être gravement touchés. Certaines pathologies buccales nécessitent une euthanasie de l'animal. Eloignez-les des zones colonisées par ces chenilles.

# Gestion des chenilles en automne

Selon la phase du cycle biologique de la Processionnaire du pin, les techniques de prévention et de lutte ne sont pas les mêmes, toutes sont utiles car complémentaires pour maîtriser de façon efficace le ravageur.

Ainsi, à la fin de l'automne-début hiver, vous avez installé un ou des nichoirs à mésanges, ces oiseaux étant consommateurs de chenilles.

Durant l'été, vous avez peut-être eu recours à des pièges à phéromone de synthèse destinés à attirer les papillons mâles présents sur le secteur pendant l'ensemble de la période de vol, ce qui permet de réduire les accouplements et le nombre de pontes potentielles.

Que vous ayez effectué ces opérations ou non, d'autres solutions existent, à mettre en place cet automne.

## La lutte mécanique

Elle est destinée à couper les jeunes nids, quand ceux-ci ne sont pas trop nombreux.

Bien entendu, votre action tiendra compte de l'effet qu'elle peut avoir sur le port des arbres.

Deux façons d'intervenir sont possibles :

- A l'aide d'un échenilloir sur les jeunes arbres de moins de 3 mètres de hauteur. C'est facile à mettre en œuvre, peu coûteux et écologique ;
- Pour les arbres de plus grande taille, le recours à une nacelle ou à l'élagage s'impose ; mais cela entraîne des coûts importants selon le choix : location matériel, moyens humains...



**Echenillage en cours :**  
l'opérateur doit porter des équipements de protection : masques, lunettes, gants, combinaisons.

En effet, dès le stade larvaire L3, les poils microscopiques des chenilles deviennent urticants.

En situation de stress, elles libèrent leurs poils, ce qui est une réaction de défense.

Photo © Polleniz

# Une panoplie de techniques adaptées

## Le piégeage des chenilles

Il consiste à disposer autour du tronc de l'arbre infesté une « gouttière » qui intercepte les chenilles partant en procession de nymphose, et qui les dirige vers un sachet rempli de terre où elles se nymphoseront.

Cette méthode, écologique, évite la dispersion des poils urticants et reste d'un faible coût dans la mesure où les pièges sont réutilisables (il suffit de changer le sac).

La pose du piège doit être soignée car certaines chenilles pourraient échapper du piège si le colmatage entre le tronc et la collerette est mal réalisé.

De la même façon que pour l'échenillage, un besoin de protection s'impose quand il faut manipuler les nids remplis de chenilles.

## La lutte microbiologique

Elle consiste à appliquer sur le feuillage des arbres infestés une substance contenant la bactérie *Bacillus thuringiensis kurstaki* (Btk). L'emploi de ce bioinsecticide s'effectue principalement durant les mois de septembre à décembre, lorsque les chenilles se trouvent aux stades L1 à L4.

Ce produit est spécifique aux larves de lépidoptères et respectueux de l'homme et des animaux. Il préserve la faune utile, en particulier les abeilles.

Les exigences de la réglementation et les conditions délicates de son application (climat, période de persistance du produit) justifient une intervention par des professionnels.



Les pièges doivent être placés à bonne hauteur pour éviter l'accès aux enfants. © Polleniz

Les antennes départementales de Polleniz se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire sur les différentes techniques de lutte ou pour vous accompagner selon votre choix.

Pour bénéficier des opérations de lutte collective par bioinsecticide, il est possible de s'inscrire directement sur le [site internet de Polleniz](#).

## Actualités diverses

L'automne est propice à certaines récoltes, en nature ou dans votre potager, les dernières avant les frimas de l'hiver. Il importe de s'assurer que l'on cueille ou ramasse des produits comestibles. Or, chaque année, les centres anti-poisons recensent des cas d'intoxications liés à des confusions entre espèces comestibles et toxiques. Nous évoquons trois situations à risques, dont certaines ne provoquent pas forcément des réflexes de méfiance.

### N'appuyez pas trop sur le champignon

La cueillette de champignons sauvages est une activité comportant des risques. Chaque année, on déplore en France un millier d'intoxications dues à des champignons.

Quelles en sont les raisons ? Confusion d'une espèce comestible avec une espèce toxique, consommation de champignons comestibles en mauvais état, mal cuits ou mal conservés, etc.

Les conséquences sur la santé peuvent être graves et conduire à une hospitalisation : troubles digestifs sévères, complications rénales, atteintes du foie pouvant nécessiter une greffe. Certaines intoxications peuvent entraîner le décès. Alors freinez vos ardeurs lors de vos prochaines cueillettes et prenez connaissance des conseils prodigués par [l'ANSES](#).

### Piquez-vous pour faire le bon choix



Il faut se piquer aux bogues pour satisfaire notre gourmandise de châtaignes. © Image par DEZALB

La confusion entre châtaigne et marron d'Inde est également fréquente. Si les deux fruits se cachent dans des bogues, celles-ci diffèrent par leurs piquants. Plus cela pique, mieux c'est. Le fruit du marron d'Inde est toxique et peut provoquer des troubles digestifs (douleurs abdominales, nausées,

vomissements ou irritations de la gorge).

Vous avez un doute : consultez [l'avis de l'ANSES](#).

### L'habit ne fait pas toujours le moine

La saison des cucurbitacées s'annonce colorée et gustative grâce aux citrouilles, potirons, potimarrons, pâtissons et autres courges. Mais attention des « courges » ne sont pas comestibles. Certaines courges amères peuvent même être à l'origine d'intoxication alimentaire parfois grave. Coloquintes ou hybridations sauvages perturbent nos certitudes.

Explications et conseils en cliquant [ICI](#).

### Sources d'information du dossier

- Réseau Polleniz
- [http://www.normandie.prse.fr/IMG/pdf/chenilles\\_processionnaires\\_0.pdf](http://www.normandie.prse.fr/IMG/pdf/chenilles_processionnaires_0.pdf)
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/>



## Rubrique pollinique



### L'ambrosie s'exprime encore



Ambrosie à feuilles d'armoise en pleine floraison à la mi-septembre (Sarthe). © Polleniz

Le pollen de l'Ambrosie à feuilles d'armoise, espèce présente dans notre région, est beaucoup plus allergène que celui des graminées. La floraison tardive de la plante (juillet-

août, voire plus selon les contextes) rallonge d'au minimum deux mois la période pendant laquelle les personnes allergiques souffrent. Celles-ci doivent éviter les secteurs dans lesquels l'espèce est présente.

Mais il faut savoir que le pollen est très léger. Il est alors dispersé par le vent sur de longues distances. Ce qui élargit le spectre des personnes devant prendre des précautions pour se prémunir des effets de ce pollen.

- ⇒ Pour connaître les risques allerge-polliniques liés à l'ambrosie, cliquez [ICI](#).
- ⇒ Symptômes liés aux allergies dues à l'ambrosie et précautions à prendre, cliquez [ICI](#).

## Vos correspondants

**POLLENIZ Siège social** : 02 41 36 76 21

Contact : Marc Pondaven  
[polleniz@polleniz.fr](mailto:polleniz@polleniz.fr)

**POLLENIZ 44** : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard  
[polleniz44@polleniz.fr](mailto:polleniz44@polleniz.fr)

**POLLENIZ 53** : 02 43 56 12 40

Contact : Fabien Angot  
[polleniz53@polleniz.fr](mailto:polleniz53@polleniz.fr)

**POLLENIZ 72** : 02 43 85 28 65

Contact : Fabien Angot  
[polleniz72@polleniz.fr](mailto:polleniz72@polleniz.fr)

**POLLENIZ 85** : 02 51 47 70 61

Contact : Vanessa Pénisson  
[polleniz85@polleniz.fr](mailto:polleniz85@polleniz.fr)

Action réalisée dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS).

Rédaction : Vincent Brochard,  
Rodolphe Proucelle  
Relecteurs : Francine Gastinel,  
Service communication.

